

Statement to the Commission on Population and Development
Acting as Preparatory Committee for the Special Session
of the General Assembly

As written

*Mission Permanente
de la République du Bénin
Auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of
the Republic of Benin
to the United Nations*

*4 East 73rd Street, New York, N. Y. 10021
Tel: (212) 249-6014 Fax: (212) 734-4735*

DELEGATION DU BENIN

COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT
CONSTITUEE EN ORGANE PREPARATOIRE DE LA SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE CHARGEE
D'EXAMINER ET D'EVALUER L'APPLICATION DU PROGRAMME
D'ACTION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA
POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

INTERVENTION
DE
MONSIEUR SOUROU G. CODJA
CHEF DE DELEGATION

NEW YORK, LE 25 MARS 1999

Monsieur le Président,

Je voudrais, au nom de la Delegation beninoise, exprimer à vous ainsi qu'aux autres Membres du Bureau, mes vives félicitations pour votre élection et la manière très efficace dont vous conduisez nos débats.

Je reste persuadé que sous votre direction, nous parviendrons à des résultats concluants, à la mesure de l'importance des questions à l'ordre du jour de cette réunion.

Monsieur le Président,

Il y a cinq (5) ans, nos pays, nos gouvernements et la communauté internationale ont adopté le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, réaffirmant ainsi que l'homme devrait être au centre de toutes les activités menées à différentes échelles de la société.

Nous avons ainsi réaffirmé que tout développement pensé et construit en dehors de l'homme n'a pas de sens et serait donc voué à l'échec.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, la perception positive et l'intérêt de plus en plus marqué que les Etats, la société civile et les organisations internationales accordent désormais aux questions de populations contribuent véritablement à soutenir la dynamique de prise en compte de la dimension humaine dans tout effort de développement.

Monsieur le Président,

L'excellent rapport que le Secrétaire Général des Nations Unies nous a soumis sur l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement ainsi que les autres documents préparés par la Division de la Population du Département des Affaires Economiques et Sociales, nous permettent de prendre la mesure de l'état de la population mondiale cinq (5) ans après le CAIRE et en cette veille du 3e Millénaire et de nous situer par rapport aux nombreux défis qui s'imposent à nous.

Monsieur le Président,

Nous avons tous dit, ici comme ailleurs dans les grands forums et conférences convoqués par les Nations Unies que l'homme, la femme, les jeunes, les enfants, les personnes âgées sont au centre des activités qui sont menées chaque jour et par chacune des entités étatiques et leurs membres, ainsi que les progrès de société qu'ils forment. Pour sa part, mon Pays, la République du BENIN, s'est engagé à traduire dans la réalité, les recommandations et décisions de ces forums et conférences, y compris celles de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement.

Ainsi, en Mai 1996, le Gouvernement béninois a adopté la Déclaration de Politique de Population dans laquelle sont définis les domaines prioritaires de ses actions et interventions visant l'amélioration effective et constante des conditions de vie de la population.

En soulignant les liens étroits et réciproques qui existent entre, d'une part, croissance soutenue et développement durable, et d'autre part, croissance démographique, égalité des sexes et promotion de la femme, rôle et droits de la famille, droits en matière de reproduction, migrations internationales, éducation et recherche, création d'emplois, amélioration de l'habitat et de l'hygiène, la Déclaration de Politique de Population a servi de repère pour la mise en place d'un cadre institutionnel et programmatique des différentes activités de population au BENIN.

Ainsi, pour mieux connaître la situation de la population béninoise, et parvenir à corriger les tendances démographiques non favorables et faire changer certains comportements sociaux, des travaux d'enquêtes démographiques et statistiques, de même que des campagnes d'information, de sensibilisation et de plaidoyer ont été organisées.

Les activités des centres de formation et de recherche en matière de populations ont été dynamisées, et de nouveaux centres ont été créés.

Aussi, de nouveaux textes de lois et instruments réglementaires ont-ils été adoptés.

Le BENIN a également élaboré une stratégie permettant d'améliorer la qualité de vie des ménages. La Communauté Internationale a contribué à valider cette stratégie en prenant part au Colloque International sur le thème: "*Minimum Social Commun et Développement au Quotidien*". Ce thème recouvre un paquet de besoins de base de la population à satisfaire comportant les cinq composantes suivantes: l'éducation, la santé, l'alimentation, le développement de la capacité des populations à générer la richesse et le désenclavement des localités.

Ces actions et initiatives méritent d'être améliorées et soutenues.

Dans le domaine de la santé de la reproduction, le Gouvernement béninois en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la Population et d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux a développé des activités visant à assurer des soins de santé, y compris des services de santé de la reproduction et planification familiale plus large, et à en améliorer la qualité.

Dans ce cadre, les zones sanitaires ont été étendues et les infrastructures sanitaires développées.

Ces initiatives ont permis de porter le taux de couverture vaccinale à 56%.

La prévalence contraceptive est actuellement de 4,3%. Le taux de mortalité maternelle est de 498 pour 100 000 habitants et celui de la mortalité infantile est de 94 pour 1000.

Un partenariat souple et dynamique se met en place avec les ONG et la société civile, qui permet de relayer les actions et initiatives du Gouvernement.

Dans le domaine des migrations internationales, le BENIN consent d'énormes sacrifices depuis l'année 1993 pour accueillir et gérer les flux migratoires provoqués par des situations de crises sociales enregistrées dans certains pays voisins.

En mai 1999 sera organisé à Cotonou, un Atelier régional sur la réinstallation des réfugiés.

D'un autre côté, au plan national, le Gouvernement beninois met en place progressivement une politique d'encadrement et de valorisation de l'important capital humain que représentent ses ressortissants émigrés pour leur contribution aux efforts de développement du pays.

Monsieur le Président,

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner ici l'appui déterminant que le FNUAP accorde à mon Pays pour le développement des activités visant à améliorer les conditions de vie de nos populations.

Cette excellente coopération enregistrera dans quelques jours, l'approbation du document relatif au 5e Programme quinquennal de coopération entre cette Institution et le BENIN, qui couvre la période 1999 - 2003.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de réitérer l'appel lancé par mon pays à la Haye en février dernier. Le BENIN voudrait en effet suggérer que des mesures soient prises au niveau des institutions nationales et internationales pour appuyer les actions ci-après:

- le renforcement des capacités nationales en matière de suivi et de coordination des programmes de population et développement;

le développement des programmes nationaux de plaidoyer;

la création des conditions favorables à la collaboration entre ONG et Gouvernement par le renforcement de la capacité d'organisation de la Société Civile et la mise en place de mécanismes de concertation;

- le renforcement des programmes visant à faciliter l'accès des femmes à des activités productives et génératrices de revenus comme stratégie de promotion de l'égalité entre sexes et de l'amélioration du statut social de la femme;

- l'amélioration de l'accès de tous les enfants d'âge scolaire à l'école pour éradiquer l'analphabétisme, frein à tout processus de développement durable et à l'amélioration du statut de la femme.

Le Gouvernement béninois poursuivra résolument ses efforts pour la mise en oeuvre harmonieuse et efficace du Programme d'Action de la Conference Internationale sur la Population et le Développement.

Je vous remercie.

/jb.